

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 8 février 2019

**6<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-2-6-5

### Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements  
ruraux

### Service consulté

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DSUR GEREE PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des dossiers présentés le 23 novembre 2018, il vous est proposé d'affecter sur la Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR), gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, sept opérations pour un montant cumulé de subventions de 79 363 €, au bénéfice des Communes d'Eteimbès, Pfetterhouse, Sainte-Croix-aux-Mines et Valdieu-Lutran.

Lors de sa réunion du 23 novembre 2018, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a proposé l'inscription de sept opérations suivantes au titre de la Dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

### • Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR) 2018 – Programme d'Assainissement 2018

- ETEIMBES : réhabilitation de 10 installations d'assainissement non collectif (ANC) (lots n°5), pour un montant de subvention de 9 635 € (taux 10%),
- ETEIMBES : réhabilitation de 10 installations d'ANC (lot n°6), pour un montant de subvention de 9 699 € (taux 10%),
- SAINTE-CROIX-AUX-MINES : réhabilitation de 9 installations d'ANC (lot n°4), pour un montant de subvention de 9 158 € (taux 10%),
- VALDIEU LUTRAN : réhabilitation de 11 installations d'ANC (lots n°4), pour un montant de subvention de 9 898 € (taux 10%),

- VALDIEU LUTRAN : réhabilitation de 8 installations d'ANC (lots n°5), pour un montant de subvention de 7 858 € (taux 10%),
- VALDIEU LUTRAN : réhabilitation de 8 installations d'ANC (lots n°6), pour un montant de subvention de 8 415 € (taux 10%),

- **Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR) 2018 – Programme d’Alimentation en eau potable 2018**

- PFETTERHOUSE : station de neutralisation et conduites d’adduction (2<sup>ème</sup> tranche) pour un montant de subvention de 24 700 € (taux 10%).

Dans ces conditions, je vous propose donc d’affecter définitivement ces sept opérations sur les crédits de la DSUR 2018, gérés par l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse, pour un montant cumulé de subventions de 79 363 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT